

Juillet 2006

La population vivant sous le seuil de faible revenu en Abitibi-Témiscamingue : *un survol de la situation*

SOMMAIRE

Avant-propos.....	2
Qu'est-ce que le seuil de faible revenu?	2
Population vivant sous le seuil de faible revenu dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue	5
Évolution dans le temps : la situation en 2000 par rapport à 1995	5
Selon le sexe et le groupe d'âge.....	5
Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge	7
Population vivant sous le seuil de faible revenu	
dans le territoire de CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa	13
dans le territoire de CSSS du Lac-Témiscamingue	15
dans le territoire de CSSS de Rouyn-Noranda	18
dans le territoire de CSSS des Aurores-Boréales.....	21
dans le territoire de CSSS Les Eschers de l'Abitibi	24
dans le territoire de CSSS de la Vallée-de-l'Or	27
En résumé	31

Avant-propos

Les données sur le seuil de faible revenu sont disponibles à partir du recensement effectué par Statistique Canada à tous les cinq ans et elles sont calculées pour l'année précédant celui-ci. Les données les plus récentes, celles de l'année 2000, proviennent donc du Recensement de 2001. La situation économique a évolué et s'est améliorée depuis en Abitibi-Témiscamingue, notamment en raison de l'augmentation du prix des métaux. À titre d'exemple, on peut noter que le taux de chômage régional a substantiellement diminué, passant de 14 % en 2001 à 8,9 % en avril 2006. Le lecteur devra donc tenir compte de cette tendance. Le Recensement de 2006 fournira dans quelques années des données plus récentes sur le seuil de faible revenu qui traduiront davantage cette réalité.

Qu'est-ce que le seuil de faible revenu?

La notion de seuil de faible revenu est utilisée par Statistique Canada¹ afin d'évaluer la proportion de la population dont le revenu est inférieur à celui estimé nécessaire pour la satisfaction de ses besoins de base, soit la nourriture, les vêtements et le logement. Pour établir ces estimations, Statistique Canada dispose des données de l'Enquête sur les dépenses des familles. La plus récente, réalisée en 1992, a établi que les familles canadiennes dépensaient en moyenne 34,7 % de leur revenu pour ces biens de première nécessité (nourriture, vêtements et logement). Statistique Canada considère qu'une famille qui consacre au moins 20 % de plus que ce pourcentage, soit 54,7 % ou plus de son revenu, pour ces biens, est considérée à faible revenu. Les différents seuils de faible revenu sont fixés en fonction de la taille de la famille économique, constituée des personnes apparentées par le sang, par alliance ou par adoption et qui vivent dans le même logement, et de la taille du secteur de résidence. Ces seuils sont mis à jour chaque année à partir de l'indice des prix à la consommation. Le tableau 1 présente les seuils de faible revenu fixés par Statistique Canada pour l'année 2000.

1. Statistique Canada (2002). *Dictionnaire du recensement de 2001*, Catalogue 92-378-XIF, Ottawa, Ministère de l'Industrie, pages 182.

Tableau 1
Seuils de faible revenu fixés par Statistique Canada, 2000

Taille de la famille (nombre de personnes)	Taille du secteur de résidence				
	500 000 habitants ou plus	100 000 à 499 999 habitants	30 000 à 99 999 habitants	Petites régions urbaines ²	Régions rurales ³
1	18 371 \$	15 757 \$	15 648 \$	14 561 \$	12 696 \$
2	22 964 \$	19 697 \$	19 561 \$	18 201 \$	15 870 \$
3	28 560 \$	24 497 \$	24 326 \$	22 635 \$	19 738 \$
4	34 572 \$	29 653 \$	29 448 \$	27 401 \$	23 892 \$
5	38 646 \$	33 148 \$	32 917 \$	30 629 \$	26 708 \$
6	42 719 \$	36 642 \$	36 387 \$	33 857 \$	29 524 \$
7 et plus	46 793 \$	40 137 \$	39 857 \$	37 085 \$	32 340 \$

Il appert que les montants fixés pour les seuils de faible revenu augmentent avec la taille de la famille, de même qu'avec la taille du secteur de résidence. Dans ce dernier cas, la détermination des montants s'appuie sur le fait que le coût de la vie serait plus élevé en milieu urbain à forte densité de population qu'en milieu rural. Néanmoins, il faut rappeler que les seuils ne prennent en compte que les dépenses liées à trois biens de première nécessité : la nourriture, les vêtements et le logement. Or, l'exclusion des frais liés au transport pourrait pénaliser une région vaste et éloignée des grands centres comme l'Abitibi-Témiscamingue dans le calcul des seuils de faible revenu.

De plus, il faut souligner que le seuil de faible revenu ne constitue pas une mesure du degré de pauvreté⁴ comme tel mais plutôt un point de référence. En effet, son calcul ne tient pas compte du patrimoine accumulé, des dettes et de la durée de la situation. Il faut donc interpréter cet indicateur avec prudence. Il offre toutefois une indication relative de la situation économique des familles et des difficultés qui peuvent être vécues lorsque celles-ci dépensent plus de la moitié de leur budget pour des biens de première nécessité.

2. Région ayant une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré selon les chiffres du recensement précédent.

3. Région ayant une population dispersée, située à l'extérieur des régions urbaines.

4. Girard, Chantal et Bellot, Sylvie (2000). *La population de l'Abitibi-Témiscamingue : caractéristiques démographiques et socio-économiques, Tome 1 Portrait de la région Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, page 140.

Enfin, notons que de nombreuses recherches⁵ ont révélé des liens entre l'état de santé des individus et leurs conditions de vie économiques. En général, plus une personne a des revenus élevés, plus elle est en mesure d'améliorer ses conditions de vie et d'exercer un plus grand contrôle sur son existence, ce qui a des répercussions positives sur son état de santé. À l'inverse, une personne vivant des difficultés économiques a de moins bonnes conditions de vie et elle est plus vulnérable face à certaines maladies. Ces éléments expliquent l'intérêt de la direction de santé publique pour la recherche sur ce type d'indicateur.

Note méthodologique

- L'indicateur utilisé pour déterminer la population à faible revenu est la proportion des personnes vivant sous le seuil de faible revenu par rapport à l'ensemble des personnes dans les ménages privés.
- Les données du Recensement 2001 de Statistique Canada sont arrondies de façon aléatoire, vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5, afin d'en préserver la confidentialité. Par conséquent, il arrive que les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des parties. De plus, dans le cas où l'effectif est petit, chaque donnée doit être utilisée avec précaution, une différence de cinq personnes pouvant être importante.
- Les réserves et les établissements indiens sont exclus du calcul des seuils.
- Concernant la taille du secteur de résidence, la plupart des territoires en Abitibi-Témiscamingue sont classés dans la catégorie « Régions rurales ». Toutefois, certains sont considérés comme de petites régions urbaines. Il s'agit des municipalités suivantes : Ville-Marie, Macamic, Témiscaming, Rouyn-Noranda, La Sarre, Amos, Val-d'Or, Malartic et Senneterre (ville).

5. Santé Canada (2003). *Santé de la population. Qu'est-ce qui détermine la santé?*, Site Internet de Santé Canada <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/ddep/index.html>, mis à jour le 16 juin 2003.

Les seuils de faible revenu variant en fonction de la taille de la région de résidence, il est inadéquat de comparer des territoires géographiques différents. Pour cette raison, le fascicule présente dans un premier temps les données pour l'Abitibi-Témiscamingue, puis celles pour chacun des territoires de réseaux locaux de services de cette région.

Population vivant sous le seuil de faible revenu dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Bien qu'il soit inadéquat de comparer des territoires géographiques différents en utilisant des données sur le seuil de faible revenu, il est cependant intéressant d'examiner divers groupes de la population à l'intérieur d'un même territoire. Ainsi, les sections suivantes exposeront des données propres à la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour la population vivant sous le seuil de faible revenu.

Évolution dans le temps : La situation en 2000 par rapport à 1995

En Abitibi-Témiscamingue, le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est estimé à 22 170 en 2000, ce qui représente 16 % de la population dans les ménages privés. En comparant ces données avec celles du recensement précédent (1996), on constate que la situation s'est globalement améliorée. En effet, en 1995, la région comptait 26 575 personnes vivant sous le seuil de faible revenu, soit près de 18 % de la population dans les ménages privés. En cinq ans, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a donc diminué de deux points.

Selon le sexe et le groupe d'âge

La région de l'Abitibi-Témiscamingue compte davantage de femmes que d'hommes vivant sous le seuil de faible revenu. En 2000, on estime qu'environ 12 000 femmes et 10 160 hommes sont dans cette situation, soit 17 % de la population féminine et 14 % de la population masculine.

Tableau 2
Nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu
et taux de faible revenu selon le sexe et groupe d'âge en Abitibi-Témiscamingue, 2000

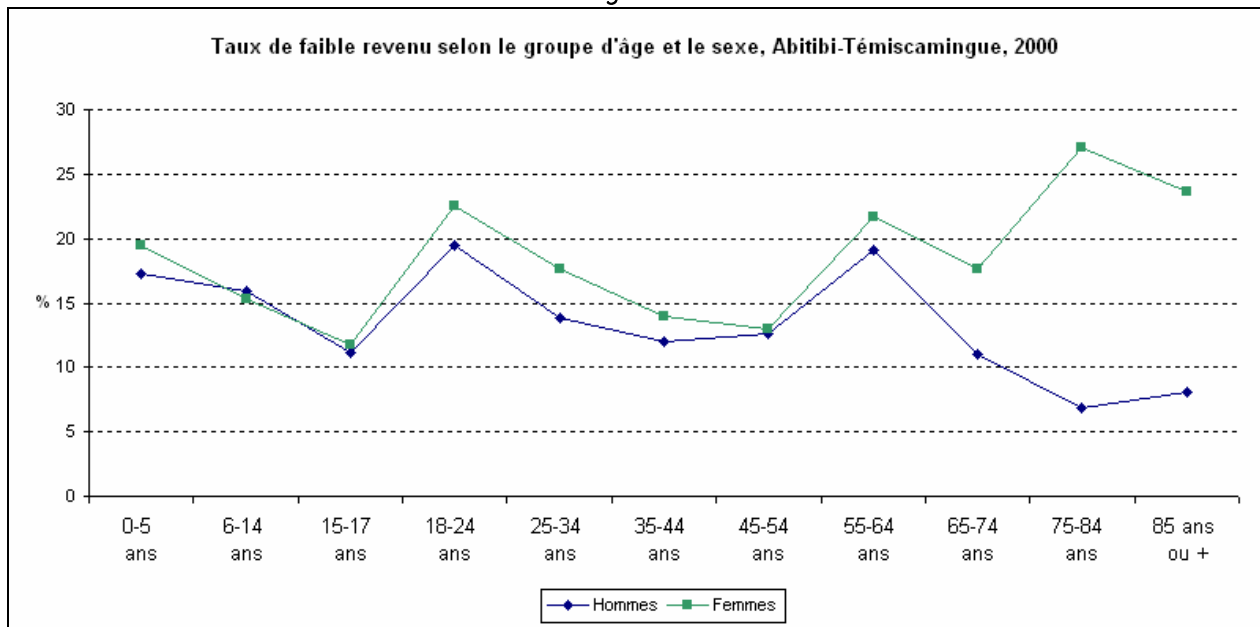
	Hommes		Femmes	
	N	%	N	%
Total	10 160	14,3	12 010	17,0
0-5 ans	915	17,2	895	19,5
6-14 ans	1 435	15,9	1 410	15,4
15-17 ans	365	11,1	395	11,7
18-24 ans	1 255	19,5	1 410	22,5
25-34 ans	1 145	13,9	1 525	17,6
35-44 ans	1 575	12,0	1 740	13,9
45-54 ans	1 440	12,6	1 410	13,0
55-64 ans	1 350	19,1	1 470	21,6
65-74 ans	510	11,0	875	17,6
75-84 ans	130	6,9	740	27,1
85 ans ou +	30	8,1	130	23,6

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T07_A.

La figure 1 illustre le taux de faible revenu en fonction du sexe et de l'âge. On remarque que pour l'ensemble des groupes d'âge, sauf en ce qui concerne les 6 à 14 ans, les 15 à 17 ans et les 45 à 54 ans, le pourcentage de femmes vivant sous le seuil de faible revenu s'avère toujours supérieur à celui des hommes. Globalement, les taux varient de 7 % à 27 % selon le groupe d'âge et le sexe.

Figure 1



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T07_A.

Les groupes les plus touchés, dont le taux de faible revenu est supérieur ou égal à 20 %, sont les femmes au début de l'âge adulte et celles plus âgées :

- plus d'une femme sur quatre (27 %) âgée de 75 à 84 ans ;
- près d'une femme sur quatre (24 %) âgée de 85 ans ou plus ;
- près d'une femme sur quatre (23 %) âgée de 18 à 24 ans ;
- et finalement plus d'une femme sur cinq (22 %) âgée de 55 à 64 ans.

En termes d'effectifs, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, cela représente 1 470 femmes âgées de 55 à 64 ans, 1 410 jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans, 740 femmes âgées de 75 à 84 ans et 130 femmes âgées de 85 ans ou plus.

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

Les personnes dans les ménages privés peuvent se diviser en deux catégories : celles vivant dans les familles de recensement et celles vivant hors familles de recensement.

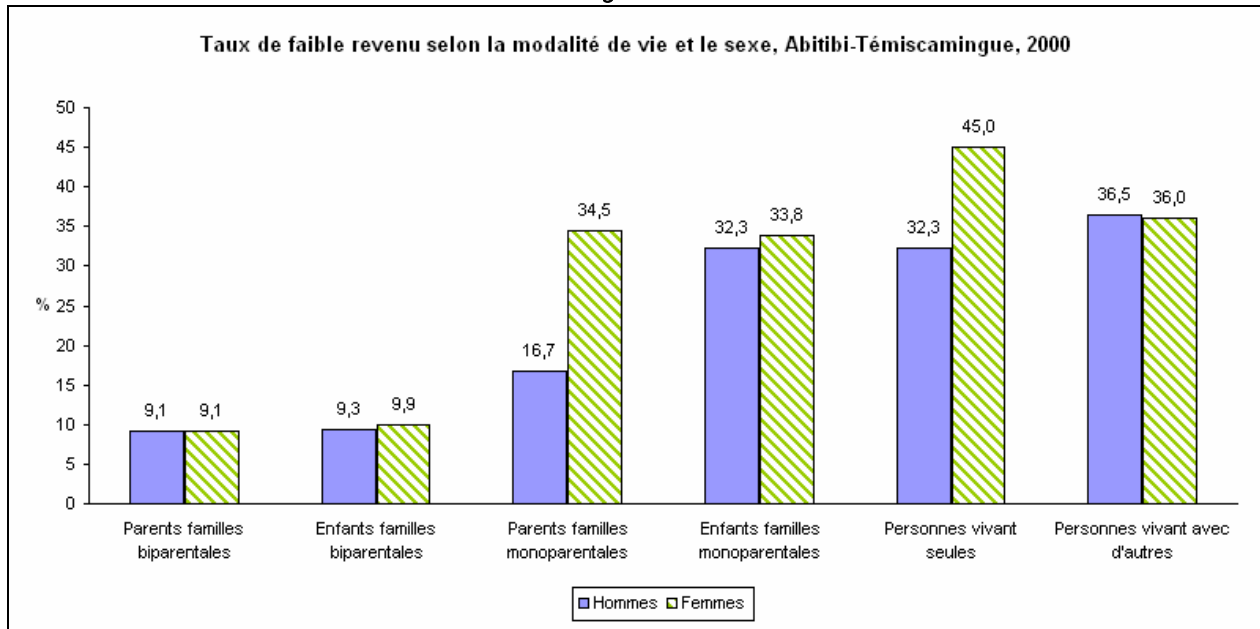
Parmi les personnes vivant dans les familles de recensement, on retrouve :

- les familles biparentales formées de couples ou parents :
 - sans enfant de moins de 18 ans ;
 - avec au moins un enfant de moins de 18 ans ;
- les familles monoparentales formées d'un père ou d'une mère :
 - sans enfant de moins de 18 ans ;
 - avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

Les personnes vivant hors familles de recensement regroupent :

- les personnes seules ;
- les personnes vivant avec d'autres personnes, apparentées (un individu habitant avec son frère par exemple) ou non (comme un colocataire ou un chambreur).

Figure 2



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A et C773_T10_A

Les familles biparentales

Le taux de faible revenu (figure 2) est relativement bas au sein des familles biparentales, autour de 9 % chez les parents (hommes et femmes), de même que chez les enfants (garçons et filles). Néanmoins, parmi celles-ci, un groupe se distingue davantage : les parents et les adultes en couple âgés de 24 ans ou moins. Ainsi, près d'un jeune parent sur quatre (24 %) ayant au moins un enfant de moins de 18 ans est considéré à faible revenu et près d'un jeune adulte sur cinq (19 %) en couple sans enfants.

Tableau 3
**Nombre de personnes dans les familles biparentales vivant sous le seuil de faible revenu
et taux de faible revenu selon le sexe et groupe d'âge en Abitibi-Témiscamingue, 2000**

Familles biparentales		Hommes		Femmes	
		N	%	N	%
Parents (total)	Total	3 200	9,1	3 190	9,1
	< 25 ans	285	26,3	420	18,8
	25-34 ans	630	11,1	725	10,9
	35-44 ans	665	7,0	730	7,5
	45-64 ans	1 400	10,0	1 275	9,8
	65 ans ou +	230	4,5	35	1,0
Parents avec au moins un enfant de moins de 18 ans	Total	1 520	9,7	1 520	9,7
	< 25 ans	105	30,9	200	21,7
	25-34 ans	505	12,4	645	12,1
	35-44 ans	550	7,2	525	7,0
	45-64 ans	340	9,8	150	8,2
	65 ans ou +	15	30,0	0	0
Parents sans enfant de moins de 18 ans	Total	1 680	8,6	1 670	8,5
	< 25 ans	175	23,3	225	17,0
	25-34 ans	120	7,5	75	5,7
	35-44 ans	110	6,1	205	9,3
	45-64 ans	1 060	10,1	1 125	10,0
	65 ans ou +	215	4,3	40	1,1
Enfants	Total	1 775	9,3	1 685	9,9
	0-5 ans	540	11,8	560	14,1
	6-17 ans	945	9,6	900	8,8
	18-24 ans	220	6,0	185	7,5
	25 ans ou +	70	6,8	30	10,0

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A.

Les familles monoparentales

Le taux de faible revenu s'avère beaucoup plus élevé pour les familles monoparentales et il existe un écart important selon le sexe ; il atteint 35 % chez les mères contre 17 % chez les pères. Les familles monoparentales qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans sont les plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu. Ainsi, cette situation affecte un père monoparental sur cinq (20 %) et plus de deux mères monoparentales sur cinq (43 %). Les enfants de ce type de famille sont également touchés. En effet, un peu plus d'un enfant sur deux (52 %) âgé de 5 ans ou moins vit sous le seuil de faible revenu. Pour ceux âgés de 6 à 17 ans, c'est plus d'un sur trois (36 %) qui se retrouve dans cette situation. Notons qu'il n'y a pas de différence en fonction du sexe de l'enfant.

Tableau 4
Nombre de personnes dans les familles monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu
et taux de faible revenu selon le sexe et groupe d'âge en Abitibi-Témiscamingue, 2000

Familles monoparentales		Hommes		Femmes	
		N	%	N	%
Parents (total)	Total	235	16,7	1 560	34,5
	< 25 ans	25	62,5	220	78,6
	25-34 ans	25	14,3	485	52,7
	35-44 ans	90	16,7	550	35,8
	45-64 ans	90	16,7	210	20,6
	65 ans ou +	0	0	100	13,1
Parents avec au moins un enfant de moins de 18 ans	Total	200	20,4	1 280	43,4
	< 25 ans	25	83,3	220	78,6
	25-34 ans	30	18,2	480	51,9
	35-44 ans	90	17,0	500	37,6
	45-64 ans	60	24,5	90	22,2
	65 ans ou +	0	0	0	0
Parents sans enfant de moins de 18 ans	Total	35	8,0	275	17,4
	< 25 ans	0	0	0	0
	25-34 ans	0	0	0	0
	35-44 ans	10	50,0	50	25,6
	45-64 ans	25	8,6	125	20,5
	65 ans ou +	0	0	105	13,5
Enfants	Total	1 480	32,3	1 350	33,8
	0-5 ans	375	52,1	330	52,8
	6-17 ans	840	35,0	820	37,0
	18-24 ans	105	17,5	150	22,1
	25 ans ou +	160	18,7	35	7,6

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A.

Les personnes seules

Peu importe le groupe d'âge, les personnes seules et plus particulièrement les femmes sont nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu, globalement 45 % des femmes seules et 32 % des hommes dans la même situation. Chez les femmes, les taux les plus élevés se retrouvent chez les 18 à 24 ans (67 %), chez les 35 à 44 ans (47 %) et chez les 75 ans ou plus (45 %). Chez les hommes, le taux le plus élevé est également observé chez ceux âgés de 18 à 24 ans (58 %), mais aussi chez ceux de 45 à 64 ans (36 %).

Tableau 5

Nombre de personnes seules hors familles de recensement vivant sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le groupe d'âge et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2000

Personnes seules	Hommes		Femmes	
	N	%	N	%
Total	2 640	32,3	3 600	45,0
0-5 ans	0	0	0	0
6-17 ans	0	0	0	0
18-24 ans	340	57,6	215	67,2
25-34 ans	280	24,5	210	37,5
35-44 ans	575	27,9	385	47,0
45-64 ans	1 070	35,7	1240	43,4
65-74 ans	235	27,3	735	43,8
75 ans ou +	135	26,2	785	45,1

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T10_A.

Les personnes vivant avec d'autres personnes

Globalement, un peu plus d'une personne sur trois vivant avec d'autres se situe sous le seuil de faible revenu, autant chez les femmes que chez les hommes. Ce sont parmi les groupes d'âge les plus jeunes que l'on remarque davantage la présence de personnes vivant sous le seuil de faible revenu : dans le groupe des 18 à 24 ans, elles représentent près de sept femmes sur dix (69 %) et trois hommes sur cinq (60 %).

Tableau 6
Nombre de personnes vivant avec d'autres personnes hors familles de recensement sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le groupe d'âge et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2000

Personnes vivant avec d'autres personnes	Hommes		Femmes	
	N	%	N	%
Total	835	36,5	640	36,0
0-5 ans	0	0	0	0
6-17 ans	10	66,7	20	57,1
18-24 ans	285	60,0	255	68,9
25-34 ans	120	28,9	75	30,6
35-44 ans	170	38,2	55	28,2
45-64 ans	185	27,8	145	30,9
65-74 ans	45	25,7	55	22,4
75 ans ou +	30	28,6	35	14,0

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T10_A.

Population vivant sous le seuil de faible revenu dans le territoire de CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa

En 2000 :

- 310 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 9 % de la population dans les ménages privés.

En 1995 :

- 440 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 12 % de la population dans les ménages privés.

Évolution en cinq ans :

- une diminution de trois points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge⁶

- globalement, plus de femmes (N⁷ : 180) que d'hommes (N : 130) vivent sous le seuil de faible revenu, soit 11 % de la population féminine et 7 % de la population masculine;

6. Le tableau 7 à la page 30 présente le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, par territoire de réseaux locaux de services.

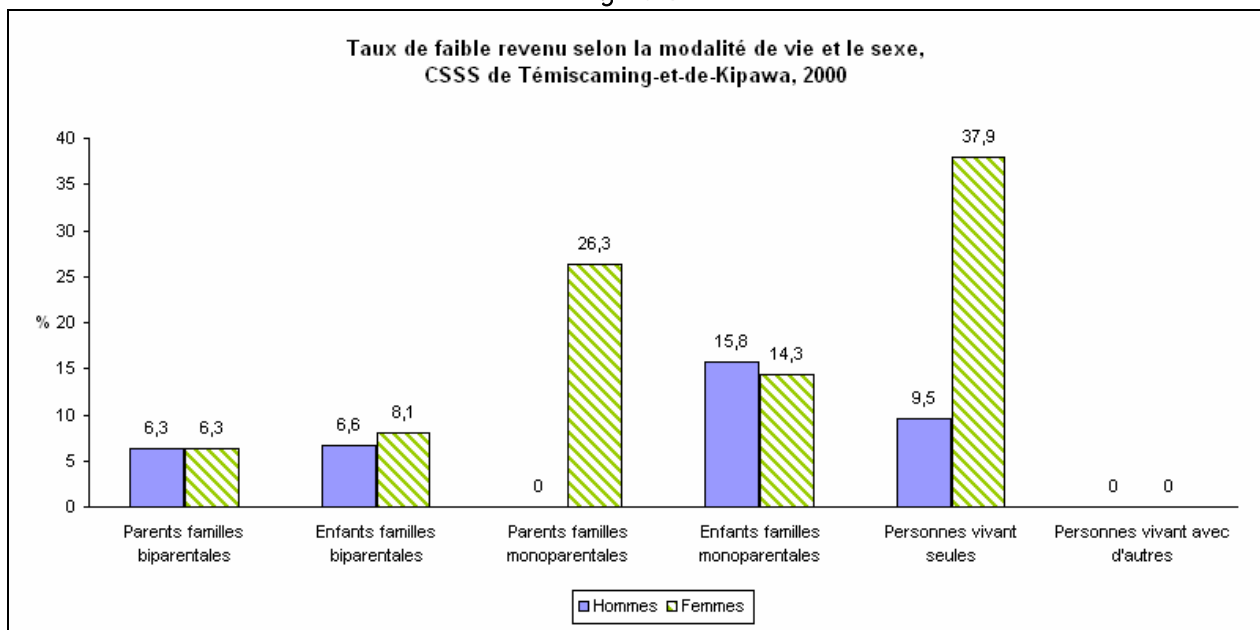
7. N = nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge

- le taux de faible revenu selon l'âge : chez les hommes, une variation de 0 (65 ans ou plus) à 9 % (18-34 ans) et chez les femmes, une variation de 10 % (18-34 ans) à 25 % (65 ans ou plus) ;
- les groupes les plus touchés sont les femmes de 65 ans ou plus (25 % ; N : 45), les femmes de 35 à 64 ans (11 % ; N : 80) et celles âgées de 17 ans ou moins (11 % ; N : 45).

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

Figure 3



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A et C773_T10_B.

Familles biparentales :

- relativement peu nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu : 6 % des parents (hommes et femmes (N : 55)) et 7 % à 8 % des enfants (garçons-filles (N : 35)).

Familles monoparentales :

- proportionnellement plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu : 26 % chez celles dirigées par une mère (N : 25) ;

- aucun père chef de famille monoparentale ne vivait sous le seuil de faible revenu dans ce territoire en 2000 ;
- chez les enfants, 16 % des garçons et 14 % des filles dans ce type de famille sont touchés par cette situation.

Personnes seules :

- au total, plus de femmes (38 % ; N : 55) que d'hommes (10 % ; N : 20) vivent sous le seuil de faible revenu. Cette différence existe dans tous les groupes d'âge ;
- le taux de faible revenu le plus élevé selon le groupe d'âge : 36 % chez les femmes âgées de 65 ans ou plus et 27 % chez les hommes de 35 à 64 ans.

Personnes vivant avec d'autres :

- aucune personne dans cette catégorie ne vivait sous le seuil de faible revenu en 2000. Toutefois, les petits effectifs caractérisant ce territoire et l'arrondissement aléatoire utilisé par Statistique Canada peuvent entraîner certains biais. Il est donc préférable d'interpréter ces données avec prudence

**Population vivant sous le seuil de faible revenu dans le territoire
de CSSS du Lac-Témiscamingue**

En 2000 :

- 1 960 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 16 % de la population dans les ménages privés.

En 1995 :

- 2 000 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 15 % de la population dans les ménages privés.

Évolution en cinq ans :

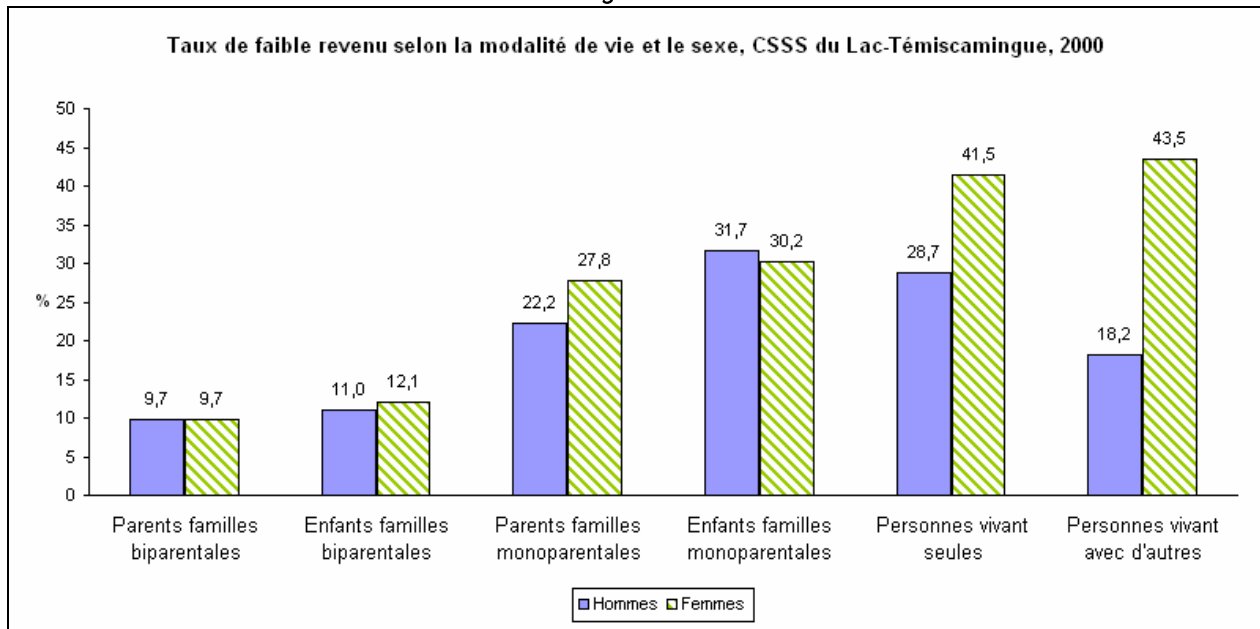
- une augmentation d'un point du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, même si le nombre de personnes dans cette situation est relativement stable.

Selon le sexe et le groupe d'âge

- au total, plus de femmes (N : 1 000) que d'hommes (N : 900) vivent sous le seuil de faible revenu, 16 % de la population féminine et 14 % de la population masculine ;
- le taux de faible revenu varie selon l'âge, de 13 % (18-34 ans) à 17 % (0-17 ans) chez les hommes et de 13 % (35-64 ans) à 21 % (18-34 ans) chez les femmes ;
- les groupes les plus touchés sont les femmes âgées de 18 à 34 ans (21 % ; N : 275), celles âgées de 65 ans ou plus (20 % ; N : 175), ainsi que les hommes âgés de 17 ans ou moins (17 % ; N : 280).

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

Figure 4



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A et C773_T10_B.

Familles biparentales :

- relativement peu nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu, soit 10 % des parents (320 hommes et 320 femmes) ;
- les parents âgés de 18 à 34 ans avec au moins un enfant de moins de 18 ans sont davantage touchés : 21 %, ce qui représente 85 pères et 135 mères ;

- chez les enfants, 11 % des garçons (N : 200) et 12 % des filles (N : 195) sont touchés, surtout ceux âgés de 17 ans ou moins : 13 % des garçons (N : 185) et 14 % des filles (N : 185).

Familles monoparentales :

- proportionnellement plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu : 22 % chez celles dirigées par un homme (N : 20), 28 % chez celles dirigées par une femme (N : 85);
- près d'un enfant sur trois, soit 32 % des garçons (N : 130) et 30 % des filles (N : 95), est également touché par cette situation. Contrairement à ce qui est observé dans d'autres catégories, les garçons sont plus nombreux que les filles ici ;
- ce sont surtout les mères monoparentales âgées de 18 à 34 ans qui vivent sous le seuil de faible revenu, 41 % au total (N : 35) et 37 % de celles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans (N : 35) ;
- les enfants âgés de 17 ans ou moins sont également nombreux à subir cette situation, 39 % des garçons (N : 90) et 38 % des filles (N : 90).

Personnes seules :

- davantage de femmes seules (42 %) que d'hommes seuls (29 %) vivent sous le seuil de faible revenu, soit 280 femmes et 215 hommes. Cette différence selon le sexe existe dans tous les groupes d'âge ;
- les plus hauts taux de faible revenu se retrouvent dans le groupe des individus âgés de 35 à 64 ans, 44 % chez les femmes (N : 120) et 30 % chez les hommes (N : 155).

Personnes vivant avec d'autres :

- plus de femmes que d'hommes vivant avec d'autres hors familles de recensement sont touchées par une situation de faible revenu : 44 % des femmes (N : 50) et 18 % des hommes (N : 30).

Population vivant sous le seuil de faible revenu dans le territoire de CSSS de Rouyn-Noranda

En 2000 :

- 6 155 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 16 % de la population dans les ménages privés.

En 1995 :

- 7 400 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 18 % de la population dans les ménages privés.

Évolution en cinq ans :

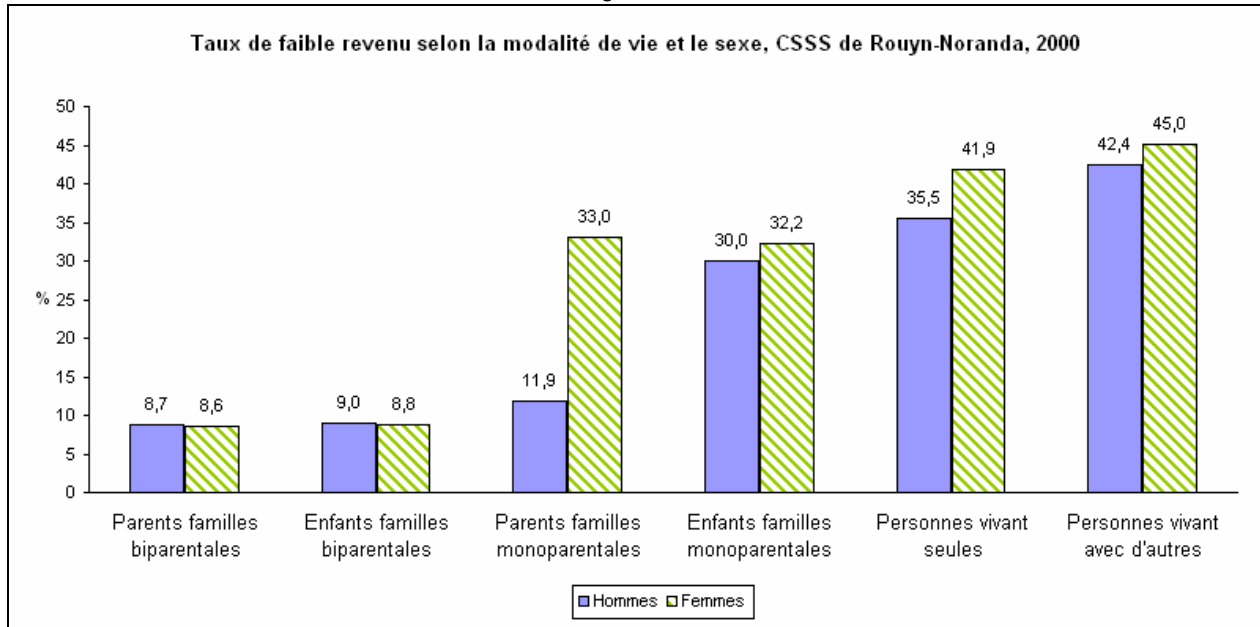
- une diminution de deux points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge

- dans l'ensemble, plus de femmes (N : 3 325) que d'hommes (N : 2 830) vivent sous le seuil de faible revenu, 17 % des femmes et 15 % des hommes ;
- le taux de faible revenu varie selon l'âge : chez les femmes, de 15 % (0-17 ans) à 21 % (18-34 ans) et chez les hommes, de 12 % (65 ans ou plus) à 20 % (18-34 ans) ;
- les groupes les plus touchés sont les femmes âgées de 18 à 34 ans (21 % ; N : 860), celles âgées de 65 ans ou plus (20 % ; N : 460) et les hommes âgés de 18 à 34 ans (20 % ; N : 805).

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

Figure 5



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A et C773_T10_B.

Familles biparentales :

- relativement peu nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu : 9 % des parents (850 hommes et 835 femmes) ;
- les parents âgés de 18 à 34 ans ayant au moins un enfant de moins de 18 ans et les adultes du même âge en couple, sans enfants, sont plus nombreux à vivre sous le seuil de faible revenu : 12 % des pères (N : 150) et 11 % des mères (N : 190) ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, de même que 18 % des hommes (N : 120) et 13 % des femmes (N : 90) en couple sans enfants ;
- dans ce type de famille, 9 % des enfants (440 garçons et 405 filles) sont également touchés.

Familles monoparentales :

- davantage de mères monoparentales que de pères vivent sous le seuil de faible revenu, 33 % (N : 450) comparativement à 12 % (N : 50) ;
- parmi les mères monoparentales, les plus touchées sont celles âgées de 18 à 34 ans, ayant au moins un enfant de moins de 18 ans : 56 %, ce qui représente 220 femmes ;
- 30 % des garçons (N : 415) et 32 % des filles (N : 370) vivant dans ce type de famille sont également touchés. Chez les garçons, un sur trois (34 %) est âgé de 17 ans ou moins et un peu plus d'un sur quatre (27 %) est âgé de 18 à 34 ans. Chez les filles, plus d'une sur trois (37 %) est dans le premier groupe d'âge et près d'une sur quatre (24 %) dans le deuxième.

Personnes seules :

- dans l'ensemble, plus de femmes seules que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu, 42 % (N : 1 045) comparativement à 36 % (N : 805). Cette différence selon le sexe existe peu importe le groupe d'âge ;
- le plus haut taux de faible revenu selon l'âge, 49 %, se retrouve autant chez les femmes (N : 180) que chez les hommes (N : 260) dans le groupe des 18-34 ans. Les jeunes sont donc fortement touchés.

Personnes vivant avec d'autres :

- globalement, le taux de faible revenu est de 45 % chez les femmes (N : 225) et 42 % chez les hommes (N : 265) vivant avec d'autres hors familles de recensement ;
- peu importe le sexe, les plus hauts taux se retrouvent chez les personnes âgées de 18 à 34 ans, 63 % chez les femmes (N : 110) et 58 % chez les hommes (N : 145). Ici également, les jeunes sont fortement touchés.

Population vivant sous le seuil de faible revenu dans le territoire de CSSS des Aurores-Boréales

En 2000 :

- 3 530 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 16 % de la population dans les ménages privés.

En 1995 :

- 4 400 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 19 % de la population dans les ménages privés.

Évolution en cinq ans :

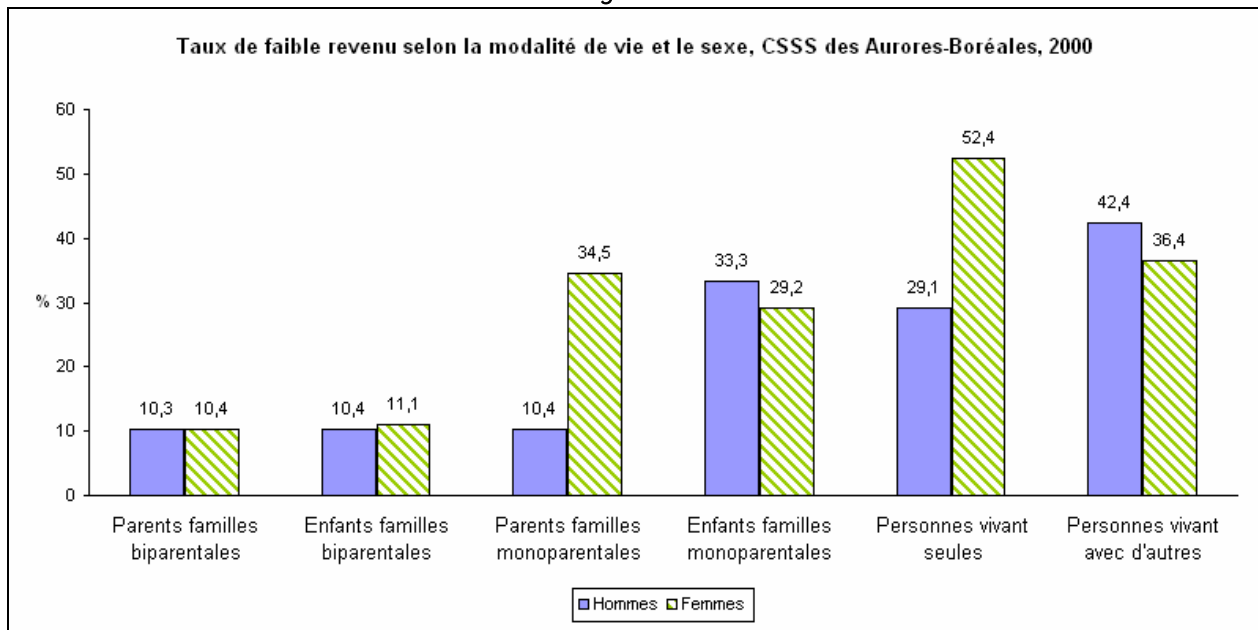
- une diminution de trois points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge

- au total, davantage de femmes (N : 1 895) que d'hommes (N : 1 635) vivent sous le seuil de faible revenu, soit 18 % de la population féminine contre 15 % de la population masculine. Cette différence selon le sexe se retrouve dans tous les groupes d'âge, à l'exception de celui des 0-17 ans, où il y a davantage d'hommes que de femmes sous le seuil de faible revenu ;
- le taux de faible revenu varie selon l'âge, de 8 % (65 ans ou plus) à 17 % (18-34 ans) chez les hommes et de 12 % (0-17 ans) à 21 % (18-34 ans et 65 ans ou plus) chez les femmes ;
- les groupes les plus touchés sont les femmes âgées de 18 à 34 ans (21 % ; N : 460), celles de 65 ans ou plus (21 % ; N : 320) et celles de 35 à 64 ans (18 % ; N : 795).

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

Figure 6



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A et C773_T10_B.

Familles biparentales :

- proportionnellement peu nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu, soit 10% des parents (570 pères et 570 mères);
- parmi les parents ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, ceux âgés de 18 à 34 ans sont les plus touchés (14 % des mères (N : 135) et 13 % des pères (N : 80)) alors que chez les couples sans enfants de moins de 18 ans, ce sont surtout les adultes âgés de 35 à 64 ans qui vivent cette situation (13 % des femmes (N : 260) et 12 % des hommes (N : 220));
- chez les enfants, 11 % des filles (N : 305) et 10 % des garçons (N : 310) sont touchés. Chez les garçons, le taux de faible revenu le plus élevé se retrouve dans le groupe d'âge 0-17 ans (12 % ; N : 260) alors que chez les filles, il apparaît plutôt dans le groupe des 18-35 ans (19 % ; N : 80).

Familles monoparentales :

- dans l'ensemble, 35 % des mères monoparentales (N : 195) et 10 % des pères monoparentaux (N : 25) vivent sous le seuil de faible revenu ;
- le groupe le plus touché est constitué des mères monoparentales âgées de 18 à 34 ans et ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, soit plus de deux sur trois (68 % ; N : 75) ;
- un garçon sur trois (33 % ; N : 220) et plus d'une fille sur quatre (29 % ; N : 140) dans les familles monoparentales vivent sous le seuil de faible revenu. Dans le groupe 0-17 ans, c'est 42 % des garçons (N : 175) et 34 % des filles (N : 95) qui sont dans cette situation. Contrairement à ce qui est observé dans plusieurs autres catégories, ici les hommes sont plus nombreux que les femmes.

Personnes seules :

- plus d'une femme seule sur deux (52 % ; N : 595) et plus d'un homme seul sur quatre (29 % ; N : 330) vivent sous le seuil de faible revenu. Cette différence selon le sexe existe dans tous les groupes d'âge ;
- les femmes seules âgées de 18 à 34 ans sont particulièrement touchées (63 % ; N : 60) de même que les hommes seuls de 35 à 64 ans (32 % ; N : 225).

Personnes vivant avec d'autres :

- 42 % des hommes (N : 180) et 36 % des femmes (N : 100) résidant avec d'autres personnes hors familles de recensement vivent sous le seuil de faible revenu. Contrairement à ce qui est observé ailleurs, il y a donc ici plus d'hommes que de femmes ;
- les personnes âgées de 18 à 34 ans sont les plus touchées, soit deux hommes sur trois (67 % ; N : 110) et une femme sur deux (50 % ; N : 35).

Population vivant sous le seuil de faible revenu dans le territoire de CSSS Les Eskers de l'Abitibi

En 2000 :

- 3 530 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 15 % de la population dans les ménages privés.

En 1995 :

- 3 960 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 16 % de la population dans les ménages privés.

Évolution en cinq ans :

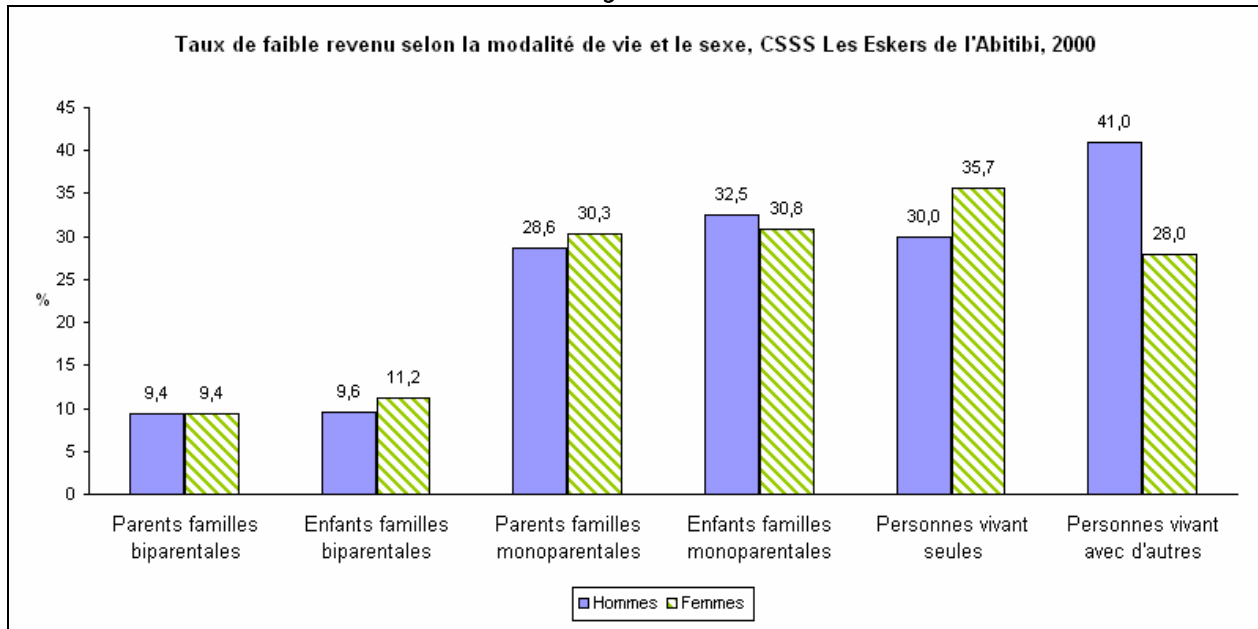
- une diminution d'un point du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge

- dans l'ensemble, plus de femmes (N : 1 820) que d'hommes (N : 1 705) vivent sous le seuil de faible revenu : 16 % de la population féminine et 14 % de la population masculine ;
- le taux de faible revenu est variable en fonction du groupe d'âge : de 6 % (65 ans ou plus) à 16 % (0-17 ans) chez les hommes et de 13 % (35-64 ans) à 21 % (65 ans ou plus) chez les femmes ;
- les groupes les plus touchés sont les femmes âgées de 65 ans ou plus (21 % ; N : 260), celles âgées de 17 ans ou moins (17 % ; N : 505) et celles de 18 à 34 ans (16 % ; N : 420).

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

Figure 7



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A et C773_T10_B.

Familles biparentales :

- 9 % des parents dans ce type de famille vivent sous le seuil de faible revenu, soit 560 pères et autant de mères ;
- les parents âgés de 18 à 34 ans et ayant au moins un enfant de moins de 18 ans sont davantage touchés (16 % des pères (N : 125) et 13 % des mères (N : 140)), de même que les adultes du même âge en couple sans enfants de moins de 18 ans (13 % ; 65 femmes et 55 hommes) ;
- 10 % des garçons (N : 340) et 11 % des filles (N : 325) dans les familles biparentales sont également touchés, surtout ceux âgés de 17 ans ou moins (13 % des filles (N : 310) et 12 % des garçons (N : 305)).

Familles monoparentales :

- proportionnellement, un peu plus de mères monoparentales (30 %) que de pères (29 %) vivent sous le seuil de faible revenu, mais en termes d'effectifs, les mères sont beaucoup plus nombreuses : 215 mères contre 70 pères ;
- les groupes les plus touchés sont formés des mères monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 18 ans : plus d'une sur deux (56 % ; N : 95) âgée de 18 à 34 ans de même que plus d'une sur trois (36 % ; N : 85) âgée de 35 à 64 ans ;
- dans l'ensemble, près d'un enfant sur trois connaît également cette situation, soit 33 % des garçons (N : 200) et 31 % des filles (N : 245). Parmi ceux âgés de 17 ans ou moins, le taux de faible revenu grimpe à 42 % chez les garçons (N : 180) et 40 % chez les filles (N : 190).

Personnes seules :

- un peu plus de femmes seules que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu, 36 % des femmes (N : 400) et 30 % des hommes (N : 375) ;
- chez les femmes, le plus haut taux de faible revenu se retrouve parmi celles âgées de 65 ans ou plus (44 % ; N : 235) alors que chez les hommes, il apparaît dans le groupe des 35-64 ans (33 % ; N : 270).

Personnes vivant avec d'autres :

- contrairement à ce qui est observé en général, le taux de faible revenu est plus élevé chez les hommes (41 %) que chez les femmes (28 %) parmi ceux vivant avec d'autres hors familles de recensement, soit 160 hommes et 70 femmes ;
- le groupe de personnes âgées de 18 à 34 ans possède le taux de faible revenu le plus élevé autant chez les hommes (56 % ; N : 45) que chez les femmes (44 % ; N : 20).

Population vivant sous le seuil de faible revenu dans le territoire de CSSS de la Vallée-de-l'Or

En 2000 :

6 690 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 17 % de la population dans les ménages privés.

En 1995 :

- 8 300 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 20 % de la population dans les ménages privés.

Évolution en cinq ans :

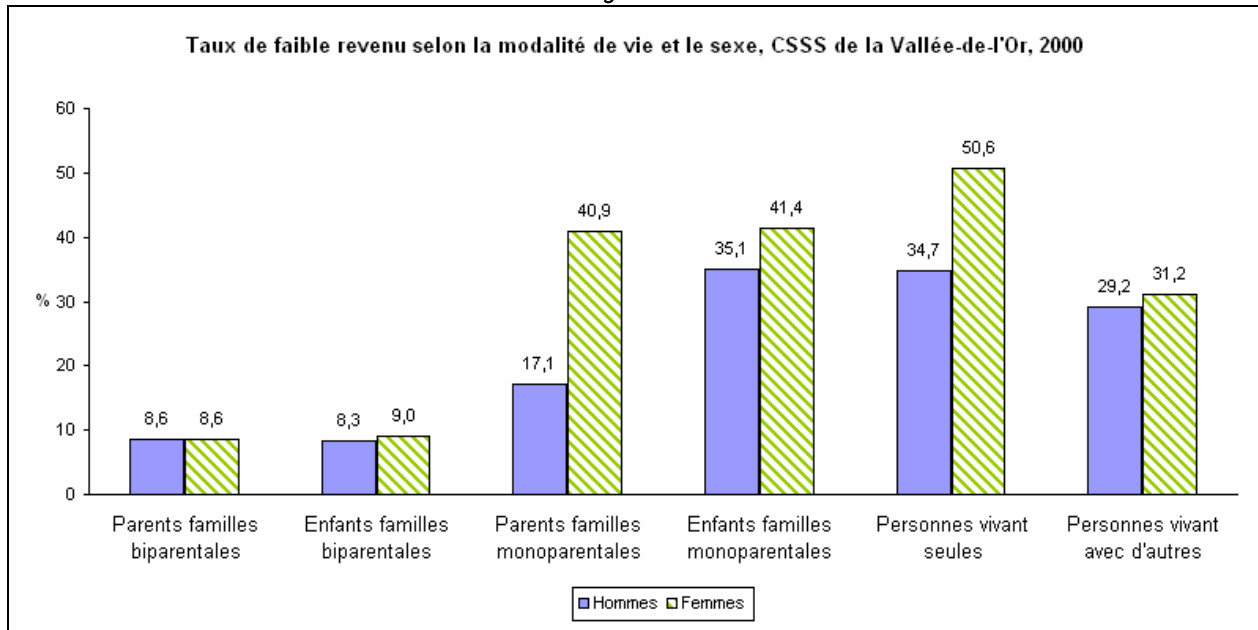
- une diminution de trois points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge

- au total, davantage de femmes (19 %) que d'hommes (15 %) vivent sous le seuil de faible revenu, soit 3 745 femmes et 2 940 hommes ;
- chez les femmes, le taux de faible revenu varie de 17 % (35-64 ans) à 24 % (65 ans ou plus) et chez les hommes, de 10 % (65 ans ou plus) à 16 % (18-34 ans) ;
- les groupes les plus touchés sont les femmes âgées de 65 ans ou plus (24 % ; N : 520), celles de 18 à 34 ans (21 % ; N : 885) et celles âgées de 17 ans ou moins (18 % ; N : 850).

Selon la modalité, le sexe et le groupe d'âge

Figure 8



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T09_A et C773_T10_B.

Familles biparentales :

- 9 % des parents dans les familles biparentales vivent sous le seuil de faible revenu, ce qui représente 850 pères et autant de mères ;
- les taux de faible revenu les plus élevés se retrouvent chez les parents âgés de 18 à 34 ans et ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, soit 14 % (175 pères et 235 mères), de même que chez les adultes du même âge en couple sans enfants de moins de 18 ans (11 % des hommes (N : 70) et 9 % chez les femmes (N : 70)) ;
- 9 % des filles (N : 420) et 8 % des garçons (N : 445) dans ce type de famille sont également touchés.

Familles monoparentales :

- beaucoup plus de mères monoparentales (41 %) que de pères (17 %) vivent sous le seuil de faible revenu, soit 570 femmes et 65 hommes ;

- les plus hauts taux de faible revenu se retrouvent chez les mères monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 18 ans : 63 % (N : 250) chez celles âgées de 18 à 34 ans et 41 % (N : 235) chez celles de 35 à 64 ans ;
- 41 % des filles (N : 490) et 35 % des garçons (N : 500) dans les familles monoparentales sont également touchés. Les plus hauts taux de faible revenu apparaissent chez les plus jeunes (0-17 ans) : 49 % des filles (N : 460) et 42 % des garçons (N : 410).

Personnes seules :

- plus d'une femme seule sur deux (51 % ; N : 1 225) et plus d'un homme seul sur trois (35 % ; N : 895) vivent sous le seuil de faible revenu ;
- les femmes âgées de 35 à 64 ans sont particulièrement touchées (53 % ; N : 640) comme les hommes du même groupe d'âge (36 % ; N : 570).

Personnes vivant avec d'autres :

- 31 % des femmes et 29 % des hommes vivant avec d'autres hors familles de recensement connaissent une situation de faible revenu, soit 195 femmes et 190 hommes ;
- les plus touchés sont les personnes âgées de 18 à 34 ans : 40 % des femmes (N : 100) et 34 % des hommes (N : 85).

Tableau 7
Nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, le sexe
et le territoire de réseaux locaux de services, Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Groupes d'âge					Total
	0-17 ans	18-34 ans	35-64 ans	65 ans ou +		
	N	N	N	N	N	
CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa						
Hommes	20	45	50	0	130	
Femmes	45	35	80	45	180	
Sexes réunis	65	65	145	30	310	
CSSS du Lac-Témiscamingue						
Hommes	280	165	380	105	920	
Femmes	270	275	340	175	1 040	
Sexes réunis	550	435	720	260	1 960	
CSSS de Rouyn-Noranda						
Hommes	705	805	1 110	220	2 830	
Femmes	715	860	1 285	460	3 325	
Sexes réunis	1 420	1 670	2 390	680	6 155	
CSSS des Aurores-Boréales						
Hommes	430	360	740	100	1 635	
Femmes	320	460	795	320	1 895	
Sexes réunis	750	820	1 530	425	3 530	
CSSS Les Eskers de l'Abitibi						
Hommes	475	355	795	65	1 705	
Femmes	505	420	630	260	1 820	
Sexes réunis	985	775	1 425	340	3 520	
CSSS de la Vallée-de-l'Or						
Hommes	790	680	1 290	180	2 940	
Femmes	850	885	1 500	520	3 745	
Sexes réunis	1 645	1 565	2 795	695	6 690	

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, données géocodées, tableau C773_T07_B.

En résumé

L'analyse des données sur le faible revenu pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, de même que ses différents territoires de réseaux locaux de services, permet de dégager quelques grandes tendances :

La situation en 2000

- l'Abitibi-Témiscamingue comptait 22 170 personnes vivant sous le seuil de faible revenu, ce qui représente un taux de 16 %. Le territoire de CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa se distingue avec le taux de faible revenu le plus bas (9 %), alors que celui de la Vallée-de-l'Or détient le taux le plus élevé (17 %).

Évolution dans le temps

- le taux de faible revenu a diminué entre 1995 et 2000. Pour la région, il s'agit d'une baisse de deux points alors que dans les différents territoires de CSSS, la diminution varie de un (Les Eskers de l'Abitibi) à trois points (Témiscaming-et-de-Kipawa, Aurores-Boréales et Vallée-de-l'Or). Dans le territoire du Lac-Témiscamingue, le taux a augmenté d'un point même si le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est relativement stable.

Selon le sexe et le groupe d'âge

- globalement, il y a davantage de femmes que d'hommes vivant sous le seuil de faible revenu ;
- l'écart selon le sexe s'accroît généralement avec l'âge, surtout à partir de 65 ans ou plus, où les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes ;
- l'écart selon le sexe est moindre dans le groupe des 17 ans ou moins et il y a même parfois un peu plus d'hommes que de femmes sous le seuil de faible revenu, contrairement à ce qui est observé dans les autres groupes d'âge ;
- les groupes les plus touchés sont les femmes, surtout celles âgées de 18 à 34 ans, ainsi que les plus âgées, soit 65 ans ou plus.

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

- les familles biparentales sont les moins nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu et on remarque peu d'écart selon le sexe, que ce soit chez les parents ou chez les enfants. Le groupe le plus touché est celui des jeunes parents ou des jeunes adultes en couple, âgés de 18 à 34 ans ;
- les familles monoparentales sont davantage touchées par une situation financière difficile, surtout celles dont le chef est une jeune mère âgée de 18 à 34 ans, avec au moins un enfant de moins de 18 ans ;
- de nombreuses personnes seules vivent sous le seuil de faible revenu, souvent davantage de femmes que d'hommes, âgées de 65 ans ou plus ;
- les personnes vivant avec d'autres hors familles de recensement sont également nombreuses dans cette situation. Sauf quelques exceptions dans certains territoires, il n'existe pas d'écarts importants selon le sexe. Les personnes les plus touchées dans cette catégorie sont en général les jeunes de 18 à 34 ans.

Même si les données indiquent une amélioration de la situation pour plusieurs centaines de personnes en Abitibi-Témiscamingue, il serait prématuré et inadéquat d'affirmer que la pauvreté n'est plus qu'un mauvais souvenir. Tel que mentionné au début de ce fascicule, l'indicateur de faible revenu demeure un indice qui reflète partiellement la situation économique vécue dans les ménages privés.

Par conséquent, les mesures et les actions en vue d'aider les personnes aux prises avec des difficultés financières doivent se poursuivre, surtout dans un contexte où il est reconnu que le statut socioéconomique influence l'état de santé des individus. Les données présentées ici indiquent que les femmes, de même que les jeunes (18-34 ans) et les personnes âgées (65 ans ou plus) peuvent représenter des groupes particuliers à soutenir en ce sens.

ISBN : 2-89391-284-2

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2006

Bibliothèque nationale du Canada, 2006

AUTRES FASCICULES DISPONIBLES :

- ◆ Un aperçu de la mortalité par suicide en Abitibi-Témiscamingue (décembre 2002);
- ◆ Le diabète en Abitibi-Témiscamingue : un aperçu de la situation en 1999-2000 (juin 2003);
- ◆ La mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en Abitibi-Témiscamingue : un aperçu de la situation en 1999 (novembre 2003);
- ◆ Les prestataires de l'assistance-emploi : un aperçu de la situation en Abitibi-Témiscamingue en 2003 (janvier 2004);
- ◆ L'usage du tabac en Abitibi-Témiscamingue en 2000-2001 (avril 2004);
- ◆ La consommation d'alcool en Abitibi-Témiscamingue en 2000-2001 (juin 2004).
- ◆ Infections transmissibles sexuellement ou par le sang : aperçu de la situation en Abitibi-Témiscamingue en 2004 (novembre 2004);
- ◆ Les maladies pulmonaires obstructives chroniques en Abitibi-Témiscamingue : Le point sur la morbidité hospitalière en 2004-2005 et la mortalité en 2002.
- ◆ Le cancer en Abitibi-Témiscamingue : Le point sur l'incidence en 2001 et la mortalité en 2002

Pour obtenir un exemplaire :

Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : 819 764-3264, poste 49209

Télécopieur : 819 797-1947

ou à l'adresse Internet suivante : www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

